

École de l'Orée-des-Cantons de Waterloo

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école de l'Orée-des-Cantons, tenue au 14 rue Lewis, à Waterloo, le **mercredi 27 décembre 2016** à 18 h 45.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM****Sont présents :**

Josée Beaudry	parent (déléguée au comité de parents)
Hugo Bourassa	parent
Alexandra Langlois	parent
Stéphanie Roux	parent
Marie-Eve Plouffe	parent
Jean-François Gazaille	parent (substitut au comité de parents)
Marie-Michèle Brisson	responsable du service de garde
Marie-Noëlle Côté	enseignante
Annie Jean	enseignante
Noémie Tétreault	enseignante
Claude Prud'homme	enseignant spécialiste
Caroline Voyer	orthopédagogue
Esther Laframboise	membre de la communauté
Robert Laforest	parent
Louise-Marie Dion	représentante du personnel de soutien
Roxann Savoie	secrétaire du pavillon Notre Dame

Formant **QUORUM**.

Sont également présentes :

Michel Laberge	directeur
Patrice Beaumont	directeur adjoint
Marie-Danièle Giard	aide à la direction

Absents :

Pas d'absent

2. **ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

ICE1516/23

Proposé par Madame Marie-Ève Plouffe et Madame Noémie Tétreault

3. **PROCÈS VERBAL-ADOPTION DE LA RENCONTRE DU 7 DÉCEMBRE 2015**

ICE1516/24

Modifications à apporter : le reste sera divisé et servira à payer...

Point de suivi :

6.1 Caisse populaire : Monsieur le directeur, Michel Laberge informe le conseil du nombre d'élèves qui participent à l'épargne de la caisse.

Madame Noémie Tétreault demande à Monsieur Michel Laberge si un suivi sera fait au prochain CE en ce qui concerne la caisse. Monsieur Michel Laberge lui répond que cette question sera posée au mois de mai.

Suivi par rapport aux révisions des secteurs scolaires.

6 élèves vont être transférés, leurs parents vont recevoir une lettre explicative sur leurs droits et possibilités.

Point 18 : Hummeur à modifier pour Humeur.

Tournoi Peewee : Monsieur Michel Laberge parle des élèves qui vont aller assister au tournoi et informe les membres que des autobus vont être mis à disposition pour les jeunes mais qu'aucun tirage au sort pour des cadeaux comme les années précédentes ne sera effectué.

Approbation de la sortie : Madame Louise Marie Dion et Madame Stéphanie Roux.

Point sur l'identification de l'école et du SDG : Monsieur Michel Laberge informe qu'il a rencontré Monsieur Guy Tardif, directeur adjoint par intérim de la commission scolaire et l'idée va être amenée à la table du conseil des commissaires.

Madame Marie-Michèle Brisson soulève la problématique du lampadaire qui manque sur la rampe d'accès au SDG.

Proposé Monsieur Hugo Bourassa appuyé par Monsieur Robert Laforest.

Adopté à l'unanimité

4. **PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public présent

5. **SPECTACLE BÉNÉFICE**

Madame Marie-Michèle Brisson et Madame Roxann Savoie expliquent leur projet pour venir en aide aux familles défavorisées (achat de matériel, repas chauds, etc...).

Cracheurs de feu aux alentours du 21 mai, les filles expliquent qu'elles aimeraient aller chercher de la clientèle non seulement à Waterloo mais aux alentours également.

La prestation se ferait à l'extérieur de l'école dans la cour, des billets seraient vendus.

Une animation serait aussi présente ainsi qu'une vente de Hot-dog pour rentrer des fonds.

Roxann parle du fait que cet événement est très peu répandu et demande au conseil s'il est d'accord pour suivre ce projet et soulève le fait qu'il faudrait ouvrir un compte dans le fond à destination spéciale qui s'intitulerait « aide aux familles en difficultés ».

Les filles comptent sur des commanditaires en ce qui concerne les toilettes, les estrades...

Louise Marie Dion demande comment se déroulerait en cas de pluie, l'activité pourrait se faire de toute façon...

Noémie Tétréault demande si la publicité serait faite au nom de l'école... Les filles répondent que selon le bon vouloir des membres.

Madame Marie-Danièle Giard demande à quel tarif serait vendus les billets : 5\$ par enfant et 10\$ par adulte.

Monsieur Jean-François Gazaille demande ce que ce prix comprendrait : Madame Marie-Michèle Brisson parle des différentes options qui seraient proposées. Il est sceptique sur la volonté des gens de payer ces prix-là alors que ces activités peuvent parfois être proposées gratuitement. Les filles sont d'accord pour descendre le tarif proposé.

Monsieur Michel Laberge prend la parole et trouve intéressant de savoir comment on dépenserait cet argent et propose que pour plus de transparence, les dépenses soient exposées à chaque CE.

Madame Louise-Marie Dion informe les filles qu'à cette date, elle a une représentation de théâtre à la maison de la culture, les filles déclarent que la date est flexible.

Madame Esther Laframboise souligne que c'est une belle initiative et encourage les filles à cibler les personnes.

Il est mentionné que le 4 juin serait une bonne idée.

Madame Stéphanie Roux suggère de s'associer avec famille en fête parce qu'elles bénéficieraient de leur notoriété.

Madame Josée Beaudry soulève l'éventualité du manque de fonds récoltés et comment les dépenses seraient assumées. Madame Roxann Savoie répond que les dépenses ne dépasseraient pas les 400\$.

L'éventualité d'être associé à famille en fête est retenue.

Madame Josée Beaudry demande un huit clos et Madame Marie-Ève Plouffe appuie la demande.

Monsieur Michel Laberge fait un commentaire sur l'implication des filles qui ont cette initiative basée sur le volontariat et leur volonté de faire avancer les choses.

Il explique qu'il n'a jamais vu des personnes s'impliquer autant. Il les félicite.

Monsieur Claude Prud'homme appuie l'avis de Monsieur Michel Laberge.

Monsieur Hugo Bourassa se demande si cela ne va pas être un peu pesant pour décider des dépenses, Madame Josée Beaudry demande si cet argent ne devrait pas être géré différemment.

Madame Caroline Voyer explique que lorsqu'on reçoit des dons de vêtements, cela se passait très bien et les familles appréciaient beaucoup, soit elles acceptaient volontiers, soit elles refusaient poliment l'aide.

Monsieur Michel Laberge insiste sur le fait que le CE aura regard sur ce qu'il se fera avec l'argent. Les dons ne seront pas publicisés.

Madame Marie-Ève Plouffe amène l'idée que les choses achetées pourraient être prêtées.

Madame Stéphanie Roux soulève l'éventualité que les personnes pourraient partir pour d'autres écoles et s'inquiète pour le suivi. Madame Alexandra Langlois lui répond que dans cette éventualité, d'autres personnes pourraient s'en charger. Les enseignants se sentent aussi impliqués par cette initiative.

Madame Louise-Marie Dion souhaiterait aussi faire partie du comité qui s'occuperait de ce projet.

Madame Alexandra Langlois demande un suivi dans les prochains ordres du jour.

Les membres semblent d'accord pour accéder favorablement à leur demande.

Les membres lèvent le huit clos, Madame Marie-Ève Plouffe appuie.

Josée Beaudry explique que le CE accepte le projet

Proposé par Madame Louise Marie Dion et appuyé par Madame Alexandra Langlois.

6. **BUDGET DE L'ÉCOLE**

ICE1516/25

Monsieur Michel Laberge explique les différentes parties du document et présente le budget.

Il invite les membres à regarder les allocations de la surveillance du midi et indique que celles-ci ont nettement diminuées et seront possiblement coupées complètement dans les prochaines années.

Il explique les montants indiqués et la logique prise en compte pour les calculs (les rations d'élèves en fonction de l'âge et des niveaux, l'ancienneté des surveillantes, la logistique des repas, etc...).

Madame Marie-Michèle Brisson présente son budget et explique en détail les revenus et les dépenses prévues cette année.

Monsieur Michel Laberge explique les différents problèmes que l'école rencontre au moment de la détermination du budget (Budget fait en milieu d'année avec des dépenses déjà effectuées, des factures des années précédentes payées cette année, les postes budgétaires communs de l'École Orée des cantons et individuels des pavillons).

Proposé par Monsieur Hugo Bourassa appuyé par Madame Alexandra Langlois.

Adopté à l'unanimité

ICE1516/26

Monsieur Michel Laberge demande un numéro de résolution afin de transférer un montant du FDS vers le poste budgétaire de la surveillance du midi afin de renflouer ce poste.

Une demande de suivi est faite par Madame Josée Beaudry afin de connaître le montant de la campagne de financement restant après le paiement de la facture et le transfert des fonds vers la surveillance du midi.

Approuvé par Madame Marie-Ève Plouffe et appuyé par Madame Alexandra Langlois

7. RÈGLES DE SÉCURITÉ ET MESURES D'URGENCE

ICE1516/27

Monsieur Michel Laberge remercie Madame Louise-Marie pour l'élaboration et la bonification de ce document.

Madame Louise Marie Dion et Madame Marie-Michèle Brisson discutent de la possibilité de faire rajouter le nom de Madame Marina Lagacé (Éducatrice en service de garde et TES) dans la procédure.

Madame Marie-Michèle Brisson travaille sur un document pour le pavillon Notre Dame. Madame Marie-Ève Plouffe demande comment cela se passe lorsque les bénévoles de la bibliothèque de la partie Notre dame viennent du côté Saint Bernardin, Madame Marie-Michèle l'informe qu'elle doit être informée de la présence de personnes dans le bâtiment.

Les membres du CE souhaitent demander une résolution pour appuyer le problème des portes pare-feu qui ne sont pas conformes car trop lourdes pour qu'elles se ferment automatiquement en cas de besoin.

8. Rencontre du CE de février :

ICE1516/28

Il est demandé que la date du 24 initialement prévue soit déplacée au mardi 8 mars pour que Miss Caroline Saint-Louis puisse venir faire sa présentation.

Proposé Madame Marie-Ève Plouffe appuyé par Caroline Voyer.

9. MOT DE LA DIRECTION

L'aide aux devoirs va débiter et les horaires vont être distribués aux enseignants. Monsieur Michel Laberge explique que ce service va être donné et par des enseignants pour la majorité (Madame Louise-Marie est la seule à ne pas être enseignante mais donne ce service depuis des années).

Monsieur Michel Laberge explique que les enseignants se sont mis d'accord sur les horaires.

ICE1516/29

Il est demandé un 10 minutes d'ajout à l'horaire

Proposé par Madame Marie-Ève Plouffe et appuyé par Madame Stéphanie Roux pour 10 min de plus

Souper Spaghetti :

Il est organisé par la café-coop le 26 février prochain au coût de 10\$ par adulte et 5\$ par enfant. Les fonds seront au profit de la coopération car elle a besoin d'un fond de roulement pour aider à la survie du service.

10. COUP DE CŒUR DU PERSONNEL

Monsieur Michel Laberge félicite le personnel pour sa collaboration et son attitude qui reste positive malgré le climat difficile de cette année.

Monsieur Claude Prud'homme informe le CE que le 26 février le professeur de musique de Massé Vannier viendra faire un spectacle.

Il souligne également que le personnel a eu un beau party de Noël

11. **MOT DU SERVICE DE GARDE**

10.1 SONDAGE-SEMAINE DE RELÂCHE

Madame Marie Michèle Brisson informe les membres que le sondage semble négatif parce que les parents ont été surpris que ce service soit proposé cette année et avaient prévu de prendre leurs vacances.

Madame Marie-Michèle Brisson explique la sortie à Massey Vannier pour le tournoi destination imagination.

12. **MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU COMITÉ DE PARENTS**

Madame Josée Beaudry explique les réunions qui se sont tenues au mois de décembre pour le projet de loi. Il y a eu 4 réunions et beaucoup de réunions extraordinaires, seulement 40 parents se sont présentés.

13. **PAROLE À LA REPRÉSENTANTE DE LA COMMUNAUTÉ**

Madame Esther Laframboise explique qu'il se peut qu'il y ait des changements en 2017 et encore plus en 2019 car les subventions sont supprimées pour l'espace famille.

475 personnes ont bénéficié du souper de Noël ce qui est un record puisque les années précédentes, environ 300 personnes étaient présentes.

Elle déplore qu'il n'y ait pas de salon du livre cette année.

Elle explique qu'il y a un vide armoire pour les personnes qui ont besoin de se débarrasser de choses et pour des personnes qui ont besoin de s'approvisionner.

14. **PAROLE AUX MEMBRES ET VARIA**

Invitation de la fédération des comités de parents envoyée au SDG pour participer à un événement... (à revoir).

Madame Louise Marie Dion informe que « Wilfried en fête » se passe demain au salon de la culture à compter du 20h.

Madame Alexandra Langlois revient sur le problème des journées de grève qui ne seront pas rattrapées, mais les professeurs se sont arrangés pour que les programmes soient finis à temps.

15. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La levée de l'assemblée est à 21h50.

Président

Secrétaire générale